

## SECRETARIAT POLITIQUE

p.B.58.71.MO-Palestine - DY/SIM

Berne, le 27 septembre 1993

Note au Secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger**Relations Suisse - OLP:****Entretien avec l'Ambassadeur Ramlawi**

Bundesamt für Aussenwirtschaft	
No.	65.90
EE	
R	23. SEP. 1993
Kopie an	

*im b*  
*8.K.*

Un déjeuner suivi d'un entretien avec l'Ambassadeur Ramlawi (R), le 24 septembre 1993 à Genève, a donné au soussigné l'occasion d'évoquer nos relations bilatérales à venir:

**Interlocuteurs:**

R veut continuer de se présenter comme l'interlocuteur privilégié de l'OLP avec la Suisse. Je lui fais comprendre que selon l'usage, nous partons de l'idée que la Centrale palestinienne passe par lui pour nous joindre et que nous utilisons notre Ambassade à Tunis pour entrer en contact avec la Centrale. R accepte ce procédé mais demande à être informé de nos démarches à Tunis.

Commentaire: Nous connaissons les réserves de R envers l'accord Israël-OLP, qui le placent dans le camp de Farouk Kaddoumi. Suivant à la fois l'usage et notre intérêt, nous pouvons donc privilégier le canal des contacts de notre mission à Tunis avec le directeur d'Europe de l'OLP, M. Hael al Fahoum, (télex de Tunis du 21 septembre 1993), personne du reste très agréable, ouverte et intelligente. Il ne faudrait pas pour autant négliger R qui peut nous être utile. (Il est en Suisse depuis 11 ans et deux de ses enfants viennent d'acquérir la nationalité suisse). En tout état de cause, ce n'est pas à nous mais à l'OLP de décider si elle entend limiter ou empêcher les contacts que R veut avoir avec le Département.

**Rencontres à haut niveau:**

R suggère que M. le Conseiller fédéral Cotti invite dans un délai raisonnable M. Farouk Kaddoumi en Suisse. Il ne considère pas comme appropriée la variante Mahmoud Abbas (alias Abou Mazen), le signataire palestinien de la Déclaration.

Commentaire: A cet égard, il conviendrait de sonder discrètement la Centrale via notre Ambassade et d'observer parallèlement la pratique suivie par d'autres pays. Il est possible que les deux tendances (celle de la marche en avant et celle de la réserve envers le dialogue avec Jérusalem) coexistent au sein de l'OLP. Nous devons privilégier la première sans pourtant s'aliéner la deuxième qui n'est pas négligeable au sein du Comité exécutif (Kaddoumi, Darwich, Al Hout, Mallouh).

**Représentation:**

R a rapporté notre offre d'accepter un bureau de l'OLP à Berne au Président Arafat, qui y a été "très sensible". Je lui indique que le statut exact de ce bureau, que la Centrale souhaite aussi officiel que possible (privilèges, immunité, publication éventuelle en fin de la liste



diplomatique), devra être examiné en temps utile. R comprend qu'il ne peut être question d'une ambassade dès lors qu'il n'existe pas d'Etat palestinien.

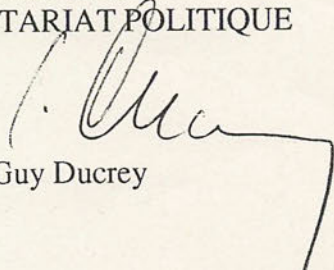
Commentaire: Il conviendra, le moment venu, de préciser les limites d'une représentation palestinienne à Berne, il faut par ailleurs s'attendre, le cas échéant, à ce que la même personne représente l'OLP à Genève et à Berne avec, dans cette dernière ville, une résidence et un bureau représentant le minimum nécessaire.

**Problèmes à venir: contributions de la Suisse:**

Selon R, la Centrale palestinienne a été très sensible à la rapidité et à l'importance de notre geste. Cependant la Déclaration signée le 13 septembre a bel et bien renvoyé à plus tard les problèmes les plus difficiles: Jerusalem-Est, retour des réfugiés, implantations coloniales israéliennes dans les Territoires. R est d'avis que le rapatriement et la réinsertion des réfugiés de 1948 constituera l'obstacle le plus difficile à surmonter. Il accueille par ailleurs favorablement l'idée que la Suisse puisse jouer, le moment venu, un rôle bilatéral, ad hoc, pas tellement au niveau économique mais dans les domaines politiques ci-dessus (Jerusalem-Est par exemple).

Nous convenons que le dialogue bilatéral doit être poursuivi - en Suisse comme à Tunis - pour identifier notamment les besoins des Palestiniens et assurer une bonne coordination internationale des actions à venir.

LE CHEF  
DU SECRETARIAT POLITIQUE



Guy Ducrey

Copie:

- Division politique II, à l'att. de RX, AMA
- DDA
- **DFEP, OFAEE**
- Mission Genève
- Ambassade de Suisse, Tel Aviv
- Ambassade de Suisse, Tunis